

DIPLÔME D'ÉTAT DE CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE

DECESF - NIVEAU 6



VAE

Accessible par la Validation des Acquis
de l'Expérience

LE MÉTIER

Le conseiller en économie sociale familiale est un travailleur social qualifié dont le cœur de métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation-santé.

Il intervient auprès des personnes en situation de précarité, ou ayant des difficultés financières, ou connaissant des problèmes d'accès ou de maintien dans le logement, de surendettement, de chômage. Son action s'inscrit aussi dans des problématiques du handicap, de protection de l'enfance, de vieillissement de la population.



PRÉ-REQUIS/CONDITIONS D'ACCÈS

Diplôme, expérience :

Être titulaire de l'un des diplômes suivants : BTS en Économie Sociale Familiale, validation partielle du DECESF, validation partielle VAE, DEASS, DEES, DEETS, DEEJE.

Inscriptions : dépôt d'un dossier de candidature en ligne, sur notre site internet via le portail de préinscription, onglet 'ADMISSION / S'INSCRIRE'.

Sélection/épreuve d'admission :

Une première évaluation de votre dossier va donner lieu à l'entretien d'admission : une épreuve orale d'une durée de 30 minutes évalue la cohérence du projet de formation, les capacités et motivations à entrer en formation.

OBJECTIFS

La formation a pour objectif de permettre au futur.e conseiller(e) en économie sociale familiale de :

- Construire un socle de savoirs et de savoir-faire nécessaires pour valider le Diplôme d'État de Conseiller en économie sociale familiale ;
- Développer une posture professionnelle nécessaire à l'exercice du métier.

Au terme de la formation, le titulaire sera en capacité à :

- Contribuer à la prévention et à la lutte contre l'exclusion par des actions individuelles et collectives ;
- Informer, former et conseiller les familles et les personnes en difficulté sur de nombreux aspects de la vie quotidienne ;
- Développer le lien social et familial, lutter contre l'isolement, l'inclusion sociale, l'insertion professionnelle, l'autonomie des personnes accompagnées et l'exercice de la citoyenneté.
- Mobiliser des méthodologies et des connaissances scientifiques et techniques dans sa pratique professionnelle ;
- Inscrire dans sa pratique un processus réflexif pour l'amélioration continue de sa pratique professionnelle ;
- Se situer et collaborer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle en tenant compte des champs de compétences partagés ;
- Mettre en œuvre son projet professionnel.

DURÉE

La formation se déroule sur
1 an et comporte :

- » 540 h de formation théorique
- » 560 h de formation pratique

PÉRIODE

septembre n à juin n+1

DATES

Nous contacter ou consulter le calendrier de la formation sur notre site :

www.eseis-afris.eu/decesf

LIEU

ESEIS - Site de Strasbourg

3 rue Sédillot

67000 STRASBOURG

Tél. 03 88 21 19 90

strasbourg@eseis-afris.eu

Accessible aux personnes en situation de handicap

CODES

- CPF :
243598
- RNCP :
34826



TAUX :

- **De réussite** : 76% en 2022
- **D'abandon** : 6% en 2022
- **De satisfaction** : à venir en 2024

Autres chiffres sur notre site :
www.eseis-afris.eu/decesf

COÛTS

- Frais de sélection** : 150€
- Droits d'inscription** : 170€ (sauf apprenti(e))
- Contribution CVEC** : 100€
(Contribution à la Vie Etudiante et de Campus)
- Frais de scolarité** : 400€ (sauf apprenti(e))
- Coût de la formation** : 8 910€

Financement de la formation, par :

- » la Région : places quotas
- » la voie de l'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation
- » la voie de la formation professionnelle : sur devis
- » le Compte Personnel de Formation (CPF)

CONTACTS

Responsable :
Jean ZOUNGRANA
jean.zougrana@eseis-afris.eu

Assistante pédagogique :
Tél. : 03 88 21 26 93
assistante.cesf@eseis-afris.eu

CFA DE L'ESEIS

Tél. : 03 88 18 61 75
cfa@eseis-afris.eu

CONTENU

La formation est construite autour de quatre domaines de formation :

- **DF1** : Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne
- **DF2** : Les principes de l'intervention sociale
- **DF3** : Communication professionnelle ; Langue vivante étrangère
- **DF4** : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux
- **Formation pratique** : 560 h auprès d'un CESF diplômé sur 1 ou 2 site(s) qualifiant(s).

Formation modulaire possible : suivre un ou plusieurs DF séparément – nous contacter.

Consulter le programme détaillé sur notre site : www.eseis-afris.eu/decesf

ALLÈGEMENTS/DISPENSES

En application de l'article D. 451-8 du code de l'action sociale et des familles, les domaines de compétences 3 et 4 du diplôme d'Etat sont considérés acquis pour les titulaires du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, du diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé, du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants et du diplôme d'Etat d'assistant de service social. Ces titulaires sont dispensés des formations dans ces domaines et des épreuves de certification correspondantes.

CERTIFICATION

- **DC1** : Analyse à visée socioéducative dans les domaines de la vie quotidienne et mémoire de pratiques professionnelles (soutenances orales et document écrit).
- **DC2** : Intervention sociale individuelle ou collective et accompagnement éducatif budgétaire (documents écrits et soutenance orale).
- **DC 3** : Écrits professionnels (dossier écrit).
- **DC 4** : Analyse des relations partenariales (document écrit et soutenance orale).

Chaque domaine de certification doit être validé séparément. Un domaine est validé lorsque le candidat obtient une note moyenne d'au moins 10 sur 20 pour ce domaine. Les résultats obtenus sont portés au livret de formation du candidat.

L'APPRENTISSAGE

La formation est ouverte à l'apprentissage avec le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de l'ESEIS.

Les personnes de moins de 30 ans sont éligibles au contrat d'apprentissage. Pas de limite d'âge pour les personnes ayant une Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé, et les sportifs de haut-niveau.

Le contrat d'apprentissage assure une prise en charge totale du coût de la formation et permet d'avoir le statut de salarié(e) apprenti(e).

Pour plus de renseignements, contacter le CFA de l'ESEIS.

